

## DECISION DU PRESIDENT

N°2023-345

### Attribution du marché 2023-106 – Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement à Saint-Michel-Chef-Chef et La Plaine-sur-Mer

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement - Secteurs Cormorane  
et Plage à La Plaine-sur-Mer

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement - Secteurs et Viauderie,  
Govogne et Océan à Saint-Michel-Chef-Chef et La Plaine-sur-Mer

Lot 3 : Essais préalables à la réception des réseaux d'assainissement

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz »,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10 qui confère au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer une partie de ses attributions au Président,
- VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents,
- VU la délibération n°2020-143 du 9 juillet 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT l'avis favorable sur l'attribution du marché 2023-106 émis par les membres de la Commission d'Appel d'Offres lors de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2023,

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget 2023,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer un marché relatif à des prestations de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement à Saint-Michel-Chef-Chef et La Plaine-sur-Mer,

QUE le présent marché de travaux est inférieur à 5 382 000 € HT et qu'il a fait l'objet d'une mise en concurrence selon la procédure adaptée par publication d'un avis dans la presse (OUEST France) le 19/06/2023,

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** : Il est passé un marché entre la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et les entreprises désignées ci-dessous :

- Lot 1 : Groupement d'entreprises constitué par LTP ENVIRONNEMENT (44680 SAINT-HILAIRE DE CHALEONS) mandataire / ATLANTIQUE TRAVAUX PUBLICS (44981 SAINTE LUCE SUR LOIRE) cotraitant 1 / ATLANTIQUE REHABILITATION (44810 HERIC) cotraitant 2.
- Lot 2 : Groupement d'entreprises constitué par S.A.R.C. (Société ARmoricaïne de Canalisations) S.A.S. (35653 LE RHEU) mandataire / ATLANTIQUE REHABILITATION (44810 HÉRIC) cotraitant 1.
- Lot 3 : SARL HYDROSERVICES DE L'OUEST (56450 THEIX NOYALO).

**ARTICLE 2** : Le marché est d'un montant de 1 981 719,75 € HT soit 2 378 063,70 € TTC (sur la base du Détail Quantitatif Estimatif), décomposé suivant (lots) :

- Lot 1 : 1 278 194,40 € HT soit 1 533 833,28 € TTC  
Tranche ferme : 1 235 608,40 € HT soit 1 482 730,08 € TTC  
Tranche optionnelle : 42 586,00 € HT soit 51 103,20 € TTC
- Lot 2 : 641 871,40 € HT soit 770 245,68 € TTC  
Tranche ferme : 632 891,40 € HT soit 759 469,68 € TTC  
Tranche optionnelle : 8 980,00 € HT soit 10 776,00 € TTC
- Lot 3 : 61 653,95 € HT soit 73 984,74 € TTC

**ARTICLE 3** : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

**ARTICLE 4** : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision qui prendra effet lorsque les formalités de publicité auront été réalisées.

Fait à Pornic, le 06 septembre 2023

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

